Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — No 44 13 DÉCEMBRE 1941

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *L'après-midi sportif. — Aide à la campagne. — Comment on juge le travail des primaires. — Dans les sections : Vevey ; Lausanne ; Yverdon-Grandson. — Musée scolaire.* — GENÈVE : *Convocation. — Stupéfaction.* — JURA : *Chronique.* — INFORMATIONS : *Dans les cantons : St-Gall ; Fribourg ; Berne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ERNEST BRIOD : *Ce que l'école secondaire peut attendre de l'école primaire.* — GEORGES DURAND : *A propos de l'horaire mensuel.* — ALB. R. : *Sur deux autobiographies.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES. — *Erratum.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

L'APRÈS-MIDI SPORTIF

Que pense le corps enseignant de ces après-midi d'exercices physiques imposés à des enfants sur un terrain de sport ? Durant la belle saison, d'accord ! mais n'y a-t-il pas quelque fanatisme à les poursuivre en hiver ? Nous n'avons pas à « endurcir » nos élèves — avec tous les dangers que cet endurcissement comporte — mais bien à développer progressivement leurs forces, à les éduquer physiquement. Les jeux sportifs exigent une discipline, des règles sans lesquelles ils ne sont qu'une agitation stérile ; mais ces règles nécessitent explications, démonstrations, exercices préparatoires pendant lesquels les enfants, peu actifs, peuvent avoir froid. Pratiquer ces jeux sans en respecter toutes les lois, mais simplement pour les bienfaits du plein air et du mouvement, c'est, en réalité, perdre son temps.

J'ai demandé l'avis d'un maître de gymnastique, compétent et fort apprécié ; il m'a adressé les réflexions suivantes qui méritent de retenir l'attention : « Si l'on reste 2 heures ou même 1 ½ heure sur une place de sport, le travail ne peut pas être limité à des exercices préliminaires ou à de la culture physique seulement ; il doit évidemment comprendre des sauts, des courses, des jeux.

» Dans ce cas et en tenant compte de la basse température, comment les élèves doivent-ils être vêtus ? Habits de sport ou habits civils ? Chaussures de gymnastique ou chaussures de ville ?

» Il est pour le moins imprudent d'être en costume de sport. D'autre part, les habits civils ne conviennent pas pour la pratique des exercices ; ils gênent le travail et provoquent rapidement une abondante transpiration.

» Et pourtant, de toute façon, les élèves devront être pourvus de bons vêtements de laine et de bonnes chaussures (pantoufles ou souliers). Peut-on obtenir cela de tous nos gosses dans les circonstances actuelles ? Ne faut-il pas tenir compte du rationnement et de ses conséquences, du renchérissement et des difficultés de bon nombre de parents ?

» Autre chose encore. La culture physique pratiquée au début aura certainement pour effet de réchauffer les élèves, mais elle ne peut durer qu'une vingtaine de minutes. Pour ne pas prendre froid ensuite, il s'agira de se soumettre à un mouvement continu. Mais la fatigue alors ? Ne devra-t-on plus en tenir compte ? Les élèves sont de nature et de résistance physique différentes. Sauront-ils tous réagir contre le froid ? Si certains d'entre eux tombent malades, qui en prendra la responsabilité ? Songeons à l'alimentation actuelle ; est-ce le moment d'exposer les enfants au froid en les laissant sur un terrain pendant deux heures alors qu'on parle déjà de sous-alimentation ?

» Il ne semble pas indiqué que les après-midi de sport, tels qu'ils sont prévus pendant la belle saison, subsistent pendant l'hiver. Il serait préférable de les remplacer par des sorties de classes consacrées, selon les circonstances locales, à la pratique du ski, à des séances de patinage, à des marches en campagne ou à des excursions dans le terrain. »

A l'appui des affirmations de notre collègue, nous avons trouvé dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 6 décembre, sous la signature du Dr Wintsch, médecin scolaire de la ville de Lausanne, les lignes suivantes :

« A l'heure présente, il y a parfois contradiction entre l'encouragement au sport et les restrictions alimentaires auxquelles tout le monde est forcé. Augmenter l'activité motrice des jeunes gens, et surtout des enfants, dont beaucoup doivent se contenter de rations calorifiques diminuées, risque d'aboutir d'une part à des amaigrissements peu rassurants et d'autre part à une productivité scolaire de moindre valeur... Des hygiénistes français ont déjà proposé de proportionner l'effort physique, les compétitions, les exercices, à la consommation alimentaire. A ce point de vue, nous devons rester quelque peu « en veilleuse ».

La S. P. V., dès 1920, a demandé qu'un après-midi de chaque semaine soit consacré à une sortie-promenade ou à des jeux de plein air. A nous maintenant de le faire entrer dans les mœurs en l'utilisant avec bon sens !

A. C.

AIDE A LA CAMPAGNE

La situation alimentaire de notre pays s'aggrave de jour en jour, les réserves accumulées s'épuisent rapidement. Bientôt, nous n'aurons que les produits du sol suisse pour nous nourrir ; aussi le plan Wahlen a-t-il prévu une augmentation de 125 000 ha. de surface cultivable ; l'an prochain, le canton de Vaud doit cultiver encore 3500 à 4000 ha. de plus qu'en 1941. Il faudra drainer, défricher, retourner des prairies ;

un hectare de pré, par ses produits laitiers, fournit annuellement les calories nécessaires à 3 personnes, alors qu'un ha. de pommes de terre suffira à l'alimentation de 16 personnes. Cultivons donc des pommes de terre ! mais avec quelle main-d'œuvre ? Que chacun se pose ce problème dans toute sa gravité. Notre agriculture surmenée a accompli jusqu'ici un effort maximum. Pour produire davantage, elle a besoin d'une aide efficace.

Faudra-t-il créer le service civil obligatoire pour tous les jeunes de 16 à 20 ans, comme pour tous les « bras ballants » ? Souhaitons que les bonnes volontés sachent s'offrir avant que la situation impose des mesures trop brutales. Car cette collaboration des jeunes sera pour eux une excellente occasion d'éducation sociale. Pour cela elle doit être libre, mais organisée, inspirée par des chefs de valeur, soutenue par un mouvement public de sympathie.

C'est dans le but d'organiser une aide à la campagne par des équipes de jeunes de 16 à 20 ans, que M. le directeur Chevallaz a convoqué le 2 décembre au buffet de la Gare de Lausanne les représentants de toutes les sociétés de jeunesse du canton et de la ville, du Département de l'agriculture, de l'instruction publique et de la Société pédagogique vaudoise. Dans un exposé clair et concis, M. Gallay, professeur à Marcelin et chef cantonal de l'extension des cultures, leur montra le sérieux de la situation et se déclara enchanté de la collaboration qu'offraient les groupements de jeunesse ; bien dirigée, leur action pourra être précieuse.

Après un intéressant échange de vues, des commissions furent constituées : 1. Commission d'organisation ; 2. Commission de propagande ; 3. Commission des cadres. La S. P. V. a accepté de collaborer à cette œuvre qui, nous l'espérons, prendra un développement important ; c'est pourquoi nos collègues lausannois que nous remercions vivement, MM. Jules Guignard et Paul-Eugène Rochat participeront aux travaux des commissions 1 et 3.

De plus, M. Gallay pense que l'instituteur du village pourrait être le chef spirituel et administratif de l'équipe de jeunes qui séjournera dans sa localité. Qu'en pensent nos collègues ? Nous les prions de réfléchir à cette proposition. De toute façon, leurs renseignements et leurs suggestions seront précieux à l'œuvre qui s'entreprend et M. Chevallaz les recevra avec reconnaissance. Les temps difficiles exigent des hommes toujours mieux trempés ; saurons-nous être au nombre des entraîneurs dont le pays a et aura toujours plus besoin ? A. C.

COMMENT ON JUGE LE TRAVAIL DES PRIMAIRES

Dans un article mortuaire à la mémoire d'une ancienne maîtresse secondaire, paru dans la *Feuille d'Avis de Vevey* du 8 décembre dernier,

nous trouvons les gentillesses suivantes : « C'était une tâche laborieuse que d'assimiler à la vie du collège et à nos habitudes de travail de petits garçons de neuf ans, souvent insuffisamment et mal préparés, dont beaucoup n'avaient aucune idée de la discipline scolaire, tant matérielle que morale... » C'est signé Ed. Recordon, professeur.

M. Recordon fut de longues années directeur du collège de Vevey. On ne saurait être plus aimable à l'égard des instituteurs primaires.

C. G.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — *Séance d'automne.* — Elle eut lieu à Vevey le jeudi 13 novembre. Ont été proclamés membres honoraires de la S.P.V. :

Mesdames : Pâquier-Baechtold, Lina ; Dovat, Hélène ; Isch, Berthe, à Vevey ; Rambert, Suzanne, à Vernex-Montreux.

Messieurs : Grec, Charles, à Vevey et Calame, Charles, La Tour-de-Peilz. Le Président leur souhaite à tous longue et heureuse retraite.

La section de Vevey a décidé de revendiquer un siège au C. C. et présente la candidature de

M. René Mamin, à la Tour-de-Peilz.

Une agréable partie récréative suivit où l'on entendit de savoureuses histoires valaisannes dites par M. Jules Guex, professeur ; puis l'on applaudit fort aux chansons de Simone Sigal, dont le répertoire était excellemment choisi.

Près de quatre-vingts collègues étaient venus témoigner de la belle activité de la section de Vevey.

Lausanne. — *Le problème de la souffrance et plus particulièrement de la souffrance des « innocents ».* — Dans la série des conférences organisées cet automne par la section lausannoise de la S. P. V., le travail que nous a donné M. Vincent, pasteur, mérite une mention spéciale. Ce fut mieux qu'une conférence, mieux qu'un culte, mieux qu'une étude d'un problème vieux comme le monde et qui se pose actuellement avec une singulière insistance. Ce fut le témoignage d'un homme qui, toute sa vie, s'est penché, pour les soulager, sur les souffrances dont nous sommes environnés, qui en a cherché les causes et les buts, qui a souffert de son impuissance à répondre aux « pourquoi » obsédants, qui a longuement médité, scruté les écrits des philosophes et les écrits sacrés, qui a lui-même souffert, et qui maintenant, ayant découvert une réponse, la seule réponse à toutes les souffrances, nous entraîne à sa suite sur cette route qui s'élève graduellement des ténèbres les plus profondes à la pleine lumière des sommets.

M. Vincent a voulu, nous a-t-il dit, faire flamber quelque allumette seulement qui devait guider nos recherches. Mais comment ne pas être conquis par l'accent de certitude, par la sincérité, par l'humilité de

celui qui, dès les premiers mots, par l'angoisse et par l'espoir nous unit à lui ?

Ensemble, on abandonne avec soulagement le monde païen angoissé par le mystère de la souffrance. On quitte le monde gréco-romain chez qui seuls quelques poètes ont entrevu une réponse au problème. On s'attarde un peu plus longuement avec les stoïciens anciens et modernes, dont la doctrine ne manque certes pas de grandeur, mais en fin dernière « apparaît plutôt comme une fuite devant le problème de la souffrance que comme une solution digne de l'objet ». Et l'on se penche sur le Livre de la révélation. L'Ancien Testament nous enseigne déjà la souffrance éducatrice, la souffrance libératrice, purificatrice et révélatrice de Dieu. Mais le point où nous arrivons n'est qu'un col ; il faut encore gravir le sommet. Car l'Ancien Testament laisse sans réponse cette question troublante : Pourquoi la souffrance des innocents ? « Il y a des abîmes, des océans de souffrance, des débordements d'une puissance devant laquelle se révoltent également le cœur, la conscience et l'intelligence. » Après l'évocation de toutes ces misères, dont les enfants sont souvent les victimes les plus à plaindre, c'est avec un profond soulagement qu'en étudiant, en compagnie de notre guide, les enseignements de l'Evangile et les faits vécus, on découvre la réponse donnée par Celui qui s'est appelé la « Lumière du monde ».

Ce ne sont pas les lueurs vacillantes d'une allumette qu'emportèrent les très nombreux auditeurs de M. Vincent. Ils serrent précieusement dans leur cœur ces trois affirmations essentielles : « Ceux qui souffrent dressent contre le monde un acte d'accusation ; leur mission est de crier après l'amour et de le faire descendre au secours de la souffrance ; ils sont enfin des éléments actifs dans la grande œuvre de la rédemption universelle. »

A la demande pressante des diaconesses de St-Loup, M. Vincent a publié les pages où il a condensé l'essentiel de son exposé. Nous, éducateurs, que ce problème ne saurait laisser indifférents, nous pouvons donc nous procurer cette brochure éditée par la Concorde. Mais nous n'hésitons pas à recommander aux autres sections de la Pédagogique de procurer à leurs membres le privilège d'entendre M. Vincent lui-même les conduire et les éclairer par sa parole convaincante. E. J.

Yverdon-Grandson : A cause des soirées scolaires et des vacances, la prochaine séance de culture physique pour instituteurs se donnera *le 3e vendredi* de janvier, soit le 16.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

En vertu de l'article premier du Règlement du Musée (p. 7 du Catalogue de 1939), le Musée scolaire sera fermé et *le service du prêt suspendu* du 18 décembre 1941 au 19 janvier 1942.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

CONVOCATION

A la demande de quelques collègues, nos deux comités ont décidé de convoquer une **assemblée plénière de l'U. I. P. G.** et ont chargé Mme Opienska-Barblan, professeur, de nous entretenir de **« L'art de parler sans se fatiguer »**.

Cette séance aura lieu le
mercredi 17 décembre 1941, à 17 heures,
à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, rue Necker.

Nous attirons l'attention de nos collègues sur l'intérêt que présente cette conférence pour les membres du corps enseignant et nous les engageons à y assister nombreux.

A. Mongenet. — Ch. Duchemin.

STUPÉFACTION !

Nous apprenons de source autorisée que la Commission du Budget, chargée d'examiner le projet de loi accordant une rétrocession sur la retenue que subissent toujours nos salaires et un système d'allocations de vie chère, aurait l'intention d'apporter de graves modifications à ce projet. Une fois de plus, on tente de mettre debout une **loi d'exception** venant se superposer à une **autre loi d'exception** frappant le personnel féminin et les ménages de fonctionnaires.

Nous osons espérer que M. F. Perréard, chef du Département des finances et homme d'honneur, saura nous défendre victorieusement au Grand Conseil, conformément aux promesses qu'il a formulées aux représentants des deux fédérations (Union du Corps enseignant secondaire et Fédération genevoise des Associations de fonctionnaires et employés de l'Etat), en marquant l'opposition du Conseil d'Etat à l'égard de tout amendement d'ordre restrictif.

G. Borel,
Président de la Fédération genevoise
des Associations de fonctionnaires et employés de l'Etat.

JURA

CHRONIQUE JURASSIENNE

Le corps enseignant des écoles primaires et secondaires a suivi, il y a quelques jours, un cours intéressant, donné dans chaque chef-lieu de district, sur l'enseignement du chant et de l'histoire. La Commission officielle des cours de perfectionnement, renonçant à présenter

(pour une fois) de savants conférenciers et des académiciens titrés, a recouru à la collaboration de maîtres expérimentés désireux de communiquer à leurs collègues le fruit de longues années d'enseignement.

M. A. Schluep, professeur de chant à Bienne, auteur de « Notes claires », recueil officiel de chant du Jura bernois, est un apôtre du chant populaire. Ennemi du solfège ardu et systématique, il prône une méthode qui tienne compte des lois de la nature et de l'évolution de l'enfant. Les leçons qu'il a données à des écoliers de 7 à 9 ans ont séduit tous les auditoires.

M. Bacon, maître à l'Ecole secondaire de Saignelégier, a parlé de l'enseignement de l'histoire. Lui aussi a donné des leçons vivantes, en tenant compte de la psychologie des écoliers. Il met à la place d'honneur l'histoire régionale et locale, et son plan de travail est digne de certaines « Heimatkunden » de nos Confédérés.

Quant à M. Baumgartner, inspecteur scolaire, il a traité des examens pédagogiques de recrues, en insistant sur les conséquences de ces examens dans l'enseignement postscolaire. Une séance d'examen a suivi la causerie et montré la technique d'interrogation adoptée par les experts.

Le corps enseignant jurassien a beaucoup apprécié les cours de perfectionnement de 1941. L'humble maître de village, le casanier, le taciturne, le respectueux des titres et diplômes, le conformiste à l'extrême, a vu des collègues à l'œuvre ; il a admiré leur enthousiasme, la simplicité de leurs méthodes. Il a acquis un peu plus de confiance en soi, parce qu'il sait que ce que ses pairs ont réalisé, lui aussi le peut également. Il est rentré au village plein d'ardeur, désireux de rénover ses techniques d'enseignement.

* * *

Un certain mécontentement a pris naissance chez des jeunes au sujet de l'activité du Comité central de la Société des Instituteurs bernois. Ils accusent ledit Comité d'être trop gouvernemental, de ne pas oser aborder énergiquement la question des traitements et celle de la nomination des instituteurs. On sait que ceux-ci, dans le canton de Berne, sont nommés par le peuple dans la plupart des communes. Il est vrai que celles-ci ont le droit de fixer le mode d'élection : Conseil scolaire, commission d'école ou assemblée communale. En général, c'est l'assemblée des communiers qui choisit l'instituteur. Dire que ce choix ne s'inspire que de considérations d'ordre pédagogique serait mentir. Les « jeunes » sont écœurés de la surenchère à laquelle ils doivent se livrer : promesses aux partis politiques, aux sociétés locales, etc. Il est juste d'ajouter qu'une fois élu, l'instituteur bernois est un personnage très libre, ne sentant peser sur lui aucun appareil administratif. Il appartient à la commune, et c'est tout. Messieurs les inspecteurs bernois, chargés de veiller à l'application de la loi scolaire, exercent

leur autorité sur les communes, ou plutôt sur les commissions scolaires et les conseils communaux.

En marge de la Société pédagogique jurassienne et de la S. I. B., quelques instituteurs, jeunes, ardents et combattifs, ont organisé un congrès, qui se tiendra à Delémont, le 14 décembre. On y discutera de la question des traitements et des allocations, ainsi que du mode de nomination et de la mise à la retraite des instituteurs. Le congrès sera couru et nous sommes certain qu'il contribuera, d'une part, à hâter la solution de questions épineuses, tout en servant, d'autre part, de stimulant aux comités officiels et officieux, troupes de choc de la S. I. B. qui finissent par se lasser de mener des assauts répétés et infructueux.

V. M.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

St-Gall. — Le 25 novembre dernier, le Grand Conseil a admis sans discussion le projet du Conseil d'Etat accordant, pour 1942, aux instituteurs primaires et secondaires des classes publiques les allocations de vie chère suivantes :

a) Allocation de base : 200 fr. aux instituteurs et institutrices primaires ; 250 fr. aux maîtres et maîtresses secondaires ; 18 fr. par demi-jour-année aux maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille.

b) Allocation familiale : 150 fr. ; supplément par enfant (même au-dessus de 18 ans s'il est à la charge des parents) : 50 fr.

Fribourg. — L'arrêté du Conseil d'Etat du 28 octobre fixe comme suit les allocations de vie chère au personnel de l'Etat (magistrats, fonctionnaires et employés permanents devant tout leur temps à l'Etat, maîtres des établissements cantonaux d'instruction publique, maîtres des écoles régionales, agents de la police, le personnel temporaire devant tout son temps à l'Etat, en service depuis au moins dix mois) :

Aux bénéficiaires de traitements inférieurs à 5400 fr. semestriellement : 60 fr. plus 50 fr. pour les gens mariés ou ayant charge d'assistance, plus 30 fr. par enfant de moins de 18 ans ;

Aux bénéficiaires de traitements supérieurs à 5400 fr., l'allocation est diminuée de 10 fr. sauf pour les enfants, en faveur desquels elle reste de 30 fr.

Les communes ont l'obligation de verser aux instituteurs ces mêmes allocations.

Ces allocations semestrielles seront versées avec effet rétroactif au 1er octobre 1941.

Berne. — L'Université de Berne vient de décerner, le 22 novembre dernier, le titre de Docteur *honoris causa* à M. Burki, inspecteur scolaire et expert en chef des examens pédagogiques de recrues. M. Burki est, on le sait, le réorganisateur de ces examens.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CE QUE L'ÉCOLE SECONDAIRE PEUT ATTENDRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

*(On a demandé au soussigné de résumer à l'intention de l'*Educateur *le travail qu'il a présenté sous ce titre à la réunion du 25 octobre du Groupe romand d'études pédagogiques. Il le fait volontiers, si toutefois notre organe romand peut faire accueil à un « résumé » qui, tout en laissant de côté nombre de développements documentaires et d'expériences personnelles, ne peut être condensé outre mesure.)*

Le terme d'école secondaire désigne en Suisse des établissements très divers. Nous n'envisagerons ici que ceux qui, prenant les élèves assez jeunes, ont l'ambition de conduire les mieux doués d'entre eux aux études supérieures, et qu'on désigne chez nous sous le nom de « Collèges ».

Le premier point à considérer est l'âge d'admission. Dans un article de l'ouvrage *Erziehungsgedanke und Bildungswesen in der Schweiz* (titre français : *L'éducation en Suisse, tendances et réalisations*), publié chez Huber, à Frauenfeld, sous la direction du Dr Walter Guyer, M. le professeur André Oltramare, directeur des études latines à l'Université de Genève, déclare que la meilleure solution, à son avis, attribuerait six années à l'école primaire et autant à l'école secondaire (gymnase compris) pour conduire un élève à la maturité. Mais il le fait en admettant une sélection dans les classes primaires déjà, telle qu'elle est réalisée à Genève, qui réserve l'admission au Collège à ceux que M. Dottrens, dans le même ouvrage, appelle les « surnormaux ». Les expériences de classes sélectionnées sont restées très incomplètes ailleurs, et les maîtres secondaires vaudois ont toujours déclaré insuffisante, en ce qui concerne leur canton, la solution proposée par M. Oltramare.

Les choses étant ainsi, nous bornerons nos considérations au cas où l'enfant est admis au Collège après trois ou quatre années d'école primaire seulement, et particulièrement aux conditions vaudoises. Là où l'admission résulte d'un examen obligatoire, comme au Collège classique cantonal, il est possible de procéder, sur cette base, à un choix que le nombre élevé des candidats permet d'opérer de façon satisfaisante. Mais la situation est tout autre quand il y a admission automatique sur la base des notes obtenues en primaire, l'examen étant limité aux candidats dont les notes primaires étaient insuffisantes et à ceux qui ne sont pas élèves des écoles publiques. Pour être admis au Collège scientifique, par exemple, l'enfant doit, à Lausanne, avoir obtenu au moins la note 8 à l'école primaire pour le français et l'arithmétique. Ce qui fausse complètement la sélection, c'est la valeur très diverse que prend cette note suivant le maître qui l'attribue. Il arrive qu'elle

soit diminuée du 30 ou 40 % au premier bulletin du Collège, alors que tel élève soumis à examen pour insuffisance de ses notes primaires s'avère parfaitement apte à suivre les études secondaires.

Une première revendication de l'enseignement secondaire consiste donc à demander de l'école primaire des normes d'appréciation plus uniformes et moins indulgentes.

Abordons maintenant la question du développement général de l'enfant à son entrée au Collège, et de ses possibilités dans le domaine des connaissances et des techniques, compte tenu de son âge. Pour donner à notre appréciation une base objective, nous avons fait une enquête restreinte sur les résultats obtenus aux Collèges cantonaux et à deux collèges communaux par les anciens élèves primaires qui y ont été admis, et avons recueilli quelques opinions documentées à ce sujet. On rend hommage au travail consciencieux de l'école primaire, mais si l'on se déclare en général satisfait de la préparation en arithmétique (avec quelques réserves sur l'aptitude à raisonner juste), ainsi qu'en techniques courantes, on formule les réserves les plus expresses en ce qui concerne le français. Tout en reconnaissant la difficulté de la tâche, on regrette le manque d'exercice en analyse grammaticale élémentaire, en décomposition de la proposition simple en ses éléments, en conjugaison de l'indicatif ; une possession insuffisante du vocabulaire à la portée des élèves, leur inaptitude à définir les mots, à s'exprimer, à rendre compte d'une petite narration. Cela pour les élèves de 10 ans. Les critiques se corsent pour ceux de 11 et 12 ans. Les fautes constatées dans les dictées révèlent un manque regrettable de connaissances élémentaires. Il semble aussi que le développement général soit parfois insuffisant pour permettre à l'enfant de comprendre le sens des questions qu'on lui pose, qu'il y ait carence des exercices d'élocution, que le plan d'un texte ne s'impose pas à leur esprit, qu'ils ne soient pas entraînés à la recherche d'une idée générale, etc. Toutes réserves formulées par des maîtres dont la bienveillance envers l'école primaire et la compétence pédagogique sont indiscutables.

Ici, nous croyons devoir donner la parole au maître primaire consciencieux, qui dira, pensons-nous, à peu près ce qui suit :

« Vous vous plaignez du manque d'exercice en élocution française et en raisonnement arithmétique. L'un et l'autre sont d'ailleurs de l'élocution. Calculez quelle part revient à chaque élève d'une classe qui en comprend 40 pour s'exprimer oralement, si un tiers est dévolu à l'activité directe du maître, et l'autre tiers aux travaux écrits, au chant, au dessin, à la gymnastique, etc. Vous constaterez qu'elle est à peine de quelques minutes par semaine. Il est difficile de faire des orateurs à ce taux-là.

» Mais, poursuivrait notre instituteur, pour s'exprimer il faut d'abord

acquérir des notions sur quoi s'exprimer. Nous partons de très bas dans nos classes, presque de zéro, pour aboutir au point accessible à la majorité en connaissance des choses, en regards sur le monde ambiant, en géographie locale et régionale, en présentation de types humains dans l'histoire biblique et profane, la lecture, en établissant le premier contact entre cet enfant, ce pauvre enfant ignorant de tout, et l'homme fait qu'il aspire à devenir.

» Nous inculquons les premières techniques : lecture, écriture, dessin, notion des reproductions graphiques, lecture de la carte, notion des nombres, des qualités, des mesures, calcul élémentaire ; avec cela, vous voudriez voir plus développée la première technique du langage. La première inhibition par laquelle l'école soude son action à celle de la famille ne vous suffit pas : vous voulez la voir aussitôt entourée d'exercices de logique ; vous voulez que l'enfant raisonne très tôt le pourquoi des formes qu'il doit employer. Aux techniques de la parole, de la main, et du nombre, vous voudriez voir ajouter sans tarder la technique de la phrase et des mots, de leur valeur, de leurs rapports, bref le 50 % de toutes les notions grammaticales qu'il aura jamais à acquérir en langue maternelle. Et pour accomplir tout cela, pour faire du bébé maladroit, aimant le jeu, souriant à la vie, ignorant de tout, un être raisonneur, bien gavé de mots, sachant faire la démonstration de son savoir, vous nous donnez 3 ou 4 ans. Messieurs, êtes-vous raisonnables ?

» Et, au fait, ce que je n'ai pas pu accomplir dans ma classe multitudiniste et hétéroclite, nous dit encore notre instituteur, cette initiation grammaticale, cette technique du raisonnement, cette orthographe meilleure, cette aptitude à expliquer les mots, toutes ces choses indispensables à l'acquisition d'un programme secondaire, que ne commencez-vous par vous en charger en faisant porter sur la première année l'allégement, que vous reconnaissez vous-même indispensable, de ce programme ? Quel beau travail vous pourriez y accomplir, avec des classes sélectionnées moins nombreuses que les nôtres, si vous la consacriez essentiellement au français ! Pour poser cette base qui vous fait défaut, n'auriez-vous pas tout avantage, pour le résultat final aussi, à retarder d'une année le commencement du latin ?

» Remarquez au surplus que si notre travail est soumis à votre jugement, le vôtre échappe à notre appréciation, comme échappe à l'appréciation du public votre enseignement des langues mortes, dont vous avez l'exclusivité. Ses résultats sont-ils si merveilleux que cela ? Or ne prétendez-vous pas volontiers que celui qui ignore le latin ne peut savoir le français ?... »

On le voit, nous sommes en pleine controverse, et l'on ne voit pas comment l'accord pourrait se faire entre deux situations à la fois si

opposées et si interdépendantes, sans des concessions mutuelles. Cherchons à faire le point.

(A suivre.) ERNEST BRIOD.

A PROPOS DE L'HORAIRE MENSUEL

1. Lorsqu'un adulte réserve quelques heures à la vie intellectuelle, il ne s'amuse guère à écarteler son pouvoir de concentration en changeant constamment l'objet de son étude et en consacrant 25 minutes aux idées de Jules César, 25 aux équations différentielles, 25 à l'orogénie des Alpes, 25 à la philosophie de la relativité, puis 25 enfin à la théorie de la connaissance. Une telle méthode d'ailleurs nierait les données de la psychologie expérimentale et si je n'étais retenu par la crainte d'un article encombrant pour l'*Educateur*, je pourrais sur ce point avancer de larges citations.

* * *

2. De 7 à 12 ans, l'école comporte quatre branches principales : lecture, orthographe, arithmétique et gymnastique et ces quatre disciplines fondamentales doivent être d'autant mieux préparées que viennent à juste titre, dès la sixième classe, la composition proprement dite et l'allemand. (Il semble en effet normal de commencer l'allemand à 12 ans, le latin à 13, l'algèbre à 14.)

Pratiquement cependant, dans une classe, les choses ne vont pas toutes seules et, dès la quatrième, l'établissement de l'horaire équivaut à caser trois moitiés dans un entier. Chacun s'en tire comme il peut, l'un en supprimant ou à peu près la lecture courante, l'autre en ramenant à de courtes demi-heures les leçons attribuées aux branches non principales, un troisième en sacrifiant carrément les techniques de base. (Des garçons de 12 ou 13 ans lisent très mal mais un entraînement contrôlé chaque jour amène des progrès considérables : cet exemple prouve qu'il a fallu oublier la lecture pendant les degrés moyens.)

* * *

3. Après avoir étudié la question plusieurs années, je suis partisan *d'un horaire mensuel pour les branches non principales* et, dans un dernier article, j'énoncerai *les avantages de ce système.*

Pour l'instant, je relève que l'on se plaint beaucoup aujourd'hui du manque de concentration des écoliers, de leur instabilité psychologique, de la faible tension de leur attention. Contre ce défaut, il importe de réagir non point en changeant d'horizon intellectuel toutes les 20 minutes et en papillonnant d'une discipline à l'autre, mais de soigner nos garçons en instituant des cures de concentration et en les habituant à ramener toutes leurs facultés à un chapitre déterminé.

Comme exemple, songez à une leçon de 60 minutes sur le passé simple

et dont le plan comprend : *a*) 20 minutes pour un jeu de loto ; *b*) 10 minutes de travail oral pendant lesquelles chaque écolier récitera un verbe ; *c*) 10 minutes pour écrire sous épellation une série difficile analogue à atteindre. éteindre... ; *d*) 20 minutes à deux exercices du manuel de grammaire. Ce faisant, on aura dirigé tout l'effort de l'écolier sur un même objet d'étude, ceci en variant le procédé didactique et en utilisant les ressources diverses de l'enfant, sa passion pour le jeu qui permet de lui glisser les syllabes de la morphologie verbale, son plaisir à savoir et à le manifester en levant la main ; ensuite, une détente écrite qui laisse dans le cahier un renseignement que l'on pourra relire de temps à autre ; l'intérêt, enfin, d'un exercice grammatical qui cheminera d'autant plus aisément que l'on aura au préalable exercé la conjugaison formelle.

GEORGES DURAND.

SUR DEUX AUTOBIOGRAPHIES

Les Mémoires d'Auguste Forel. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

En ce volume de trois cents et quelques pages, Forel nous décrit une vie si riche en activités de toutes sortes qu'il serait bien vain de prétendre la résumer. Il faudrait en outre posséder un savoir encyclopédique pour déterminer l'apport du savant dans les domaines de l'anatomie du cerveau, dans les acquisitions de la psychiatrie, sa part dans l'élaboration de la psychologie moderne ; il faudrait encore un sociologue pour apprécier l'action de Forel au point de vue social, et le Forel des fourmis à lui seul demanderait une étude particulière.

Une longue vie dans une époque passionnée de recherche, une intransigeance de la pensée qui se manifeste dans toute action font de ces *Mémoires* un document remarquable sur la science moderne.

Comment une telle personnalité a pu s'épanouir en notre pays malgré les obstacles que lui opposait dans toutes les directions une étroite tradition, ces pages l'expliquent en révélant la ténacité d'Auguste Forel.

Edouard Claparède, Editions des Archives de psychologie, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Ce fascicule nous offre aussi une autobiographie, mais dans les pages qu'écrivit le psychologue, c'est moins l'histoire d'un homme que celle d'une science que trouvera le lecteur. A ce titre, il n'est pas un éducateur que pareille autobiographie puisse laisser indifférent. L'œuvre de Claparède, l'importance de ses recherches, l'originalité de ses vues en matière d'éducation : tout cela nous est précisé en une cinquantaine de pages lourdes de sens et que l'auteur a écrites dans une langue directe, avec la simplicité qu'il recherchait toujours dans l'expression de ses idées.

Pierre Bovet et J. Piaget consacrent deux articles à Claparède, l'un

sur les dernières années du savant et l'autre sur sa psychologie. Ils sont les compléments indispensables de l'autobiographie car leurs études haussent à son vrai plan la personnalité du savant que le manque de vanité empêchait souvent de mesurer la portée exacte de son œuvre.

* * *

Il est du plus grand intérêt de lire à la suite l'une de l'autre ces deux autobiographies. Il existe entre la vie de Forel et celle de Claparède des ressemblances frappantes. Tous deux se préparent à la médecine dans l'idée de se vouer aux sciences naturelles ; tous deux se penchent sur les mêmes problèmes. La pratique de la psychothérapie, l'étude des divers cas d'aliénation les met sur la trace de données nouvelles sur la conscience ; les phénomènes d'hypnose requièrent leur attention et tous deux se rendent compte de l'importance de la psychologie animale. Claparède écrit (1899) : « Je publiai divers articles pour montrer que la psychologie animale était tout aussi légitime que la psychologie humaine ».

Forel défend, en 1877 déjà, une thèse hardie : « Toutes les qualités psychiques de l'âme humaine peuvent être considérées comme des dérivés du psychisme des animaux supérieurs ».

Tous deux travaillent à dégager la psychologie de la tutelle de la philosophie. Forel dit : « ...mes recherches scientifiques et les opinions conformes aux miennes des psychologues modernes m'amenèrent à réfuter le pseudo-parallélisme entre l'âme et la fonction du cerveau, compromission inadmissible entre le dualisme et le monisme. J'adoptai définitivement « l'hypothèse de l'identité », avec toutes les conséquences qu'elle comporte, aussi bien au point de vue scientifique qu'au point de vue social. » Et plus loin : « La notion du parallélisme était, pour moi, un mot vide de sens ». Claparède écrit : « J'avais pour ma part, dans ces discussions, adopté le point le vue du *parallélisme* professé par Flournoy », mais il ajoute : « ...non pas comme étant un principe métaphysique... mais comme un principe méthodologique ».

Des constatations d'ordres semblables sur l'école et l'éducation les amènent à condamner l'école traditionnelle et à vouloir une pédagogie basée sur les faits psychologiques. Si Forel, entraîné vers d'autres activités, s'est contenté d'exposer des vues générales sur la question, Claparède s'attachant au problème de l'éducation est amené à réclamer « l'école sur mesure » et à définir l'éducation fonctionnelle.

L'étude de la différence de leurs vues relativement à certaines questions, telles que celle de l'association des idées, est aussi très instructive, et je regrette de n'avoir pas la compétence voulue pour étudier de plus près les œuvres comparées des deux savants romands.

Il est un fait caractéristique de la personnalité de Forel et de celle

de Claparède, c'est l'intérêt qu'ils ont montré tous deux pour les questions sociales et politiques tout en restant au-dessus des luttes de partis. Il me souvient de quelques heures passées à « La Fourmilière » au long desquelles les problèmes sociaux furent les seuls discutés. Et je me rappelle aussi les nombreuses parenthèses que Claparède ouvrait dans son cours pour nous faire part de ses préoccupations au sujet des mêmes problèmes. « *Morale et politique ou les vacances de la probité* » nous reste comme le témoignage du psychologue genevois dans le vaste procès de notre époque.

Je souhaite à beaucoup de lecteurs de l'*Educateur* de lire ces deux autobiographies et suis sûr que cette lecture leur sera du plus grand profit. ALB. R.

TEXTES LITTÉRAIRES DÉPARTS

Il y aurait plusieurs départs cette nuit. Un steamer japonais vers Yokohama. Un transatlantique allemand pour New-York. D'autres pour le Brésil, le Congo, les Indes. Sur ceux-ci, on se hâtait. On descendait les amarres, on hissait les pavillons. Un nuage sans cesse épaissi s'épandait des cheminées. Des remorqueurs, à la proue, minuscules à côté de la masse des transatlantiques, s'impatientaient, vomissaient une fumée noire. Et tout le monde se portait vers ces navires qui s'en allaient. On regardait, on attendait. Une espèce d'émotion rendait la foule sérieuse et attentive à ce spectacle qui ne lasse jamais, qui garde, même pour les plus accoutumés, quelque chose de nostalgique et d'émouvant. Le grand café illuminé du bout de la promenade, sur cette foule et ces vaisseaux jetait des flots de musique, les chansons banales et bruyantes d'un haut-parleur, dans le brouillard nocturne. Et le battement sourd et rebondissant d'un Diesel aux explosions régulières, à bord d'un navire, y ajoutait quelque chose de puissant et de triste.

La nuit était tombée tout à fait. Des feux glissèrent sur le fleuve, des verts et rouges, au mât d'un remorqueur, qui s'époumonnait et crachait du feu. Derrière, une masse flottante colossale, une cathédrale de lumière et de ténèbres. Le Wa-tu-Si — vingt-six mille tonnes — quittait Anvers pour Yokohama. Il salua la ville d'une longue clameur de sirène, une espèce de ronflement, de bourdonnement formidable, et qui se répercuta au loin dans la Campine... Et il y eut à ce moment, venant de derrière les quais, un chant de cloches, une musique sonore, légère et mélancolique en même temps, le carillon de la cathédrale d'Anvers, comme si par cette voix l'antique et opulente cité flamande avait répondu à l'adieu du grand navire...

L'empreinte du Dieu. MAXENCE VAN DER MEERSCH.
Albin Michel, édit.

LES LIVRES

La vie héroïque d'Oscar Bider, par Otto Walter, traduction de R.-M. Fell. Les premiers aviateurs suisses. Aux Editions de la Baconnière S. A., à Boudry-Neuchâtel.

L'aviation suisse et ses débuts difficiles ; le cran des premiers pilotes et en particulier de **Bider**, notre premier grand aviateur. Une vraie leçon d'énergie au service du pays se dégage de ce livre plus passionnant qu'un roman parce que vécu. Les lecteurs apprécieront le talent avec lequel l'auteur recrée l'atmosphère des places d'aviation d'il y a trente ans. Son livre est bourré d'anecdotes, de scènes rapidement croquées, de portraits étonnamment expressifs exécutés en quelques lignes.

La recrue Senzapace, par Orlando Spreng. Editions de la Baconnière, Boudry.

Orlando Spreng a entrepris de nous faire vivre (revivre pour la plupart des lecteurs) les journées d'une de ces recrues qui, chez nous, font l'apprentissage du métier de soldat. Son héros est un gars de la montagne, de ces hautes vallées tessinoises où la vie nous semble, à nous de la plaine, d'un héroïsme quotidien. L'école de recrues constitue pour Senzapace un premier contact un peu effrayant avec la vie compliquée de la ville, une vraie découverte du monde. Senzapace est fort comme un hercule, mais timide et maladroit comme un enfant.

En des pages où alternent l'observation aiguë, les réflexions graves et comiques, on suit avec un intérêt jamais lassé le roman de Senzapace.

En-Tchan, dame de Chine, par G. Käser, ancien missionnaire, et **Noël d'Orient** (trois récits de Chine pour la jeunesse) sont deux brochures récemment éditées par le Secrétariat romand de la Mission de Bâle, à Lausanne.

Les amis des missions trouveront dans ces récits des témoignages vivants des conquêtes chrétiennes en Chine et liront avec intérêt ces petites brochures.

Les commander aux Editions du Secrétariat romand de la Mission de Bâle, Lausanne, Bergières 1.

Erratum. — Dans le poème *Cloches de Noël*, de M. Jaquet, page 694, deuxième ligne, lire « carillons » à la place de « pavillons ». Dans le vers : « Un enfant pauvre *et* misérable », remplacer le *et* par une virgule.

Réd.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel
Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Lire, c'est échanger des heures d'ennui contre des heures délicieuses.

MONTESQUIEU.

... offrez donc des livres !

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
AUQUEL EST ADJOINTE LA
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE
GARANTIE PAR L'ÉTAT

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Winterthur Vie
« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 20 décembre 1941 LXXVIIe ANNÉE — No 45

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Bibliothèque pour la jeunesse

AU BLÉ QUI LÈVE

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération, Genève

HOTEL VICTORIA CHEXBRES

Ouvert toute l'année. Bien chauffé.
Vue étendue. Régimes. Soins.
Prix depuis Fr. 7.- Tél. 58 001.
Mlles Chappuis.

Chalet à louer

à Gryon sur Bex, 4 lits, pour vacances de décembre-janvier.
S'adresser à **Yv. Landry**, inst., **Bière**.

Pour créer un fonds de course *procurer un plaisir à vos élèves et à leurs parents, organisez une séance de* **PROJECTIONS EN COULEURS.** *Paysages, fleurs, montagnes, etc. Pour renseignements, écrivez sous* **C 14236 à Publicitas, Lausanne.**

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS **Rue Pichard, 13 LAUSANNE**